



Nogent-sur-Seine, le 17 décembre 2025

**Arrêté préfectoral n° SPNGT-2025351-0001
portant renouvellement d'agrément de M. Pascal DOLLAT
en qualité de garde-chasse particulier**

Le préfet de l'Aube
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le Code de procédure pénale et notamment ses articles 29, 29-1, R.15-33-24 à R.15-33-29-2 ;

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L.428-21 et R.428-25 ;

VU le décret n° 2006-1100 du 30 août 2006 relatif aux gardes particuliers assermentés, complétant le Code de procédure pénale et modifiant le Code de l'environnement et le Code forestier ;

VU le décret 23 octobre 2024 nommant M. Pascal COURTADE préfet de l'Aube ;

VU le décret du 16 avril 2025 nommant Mme Nathalie BROYART, sous-préfète de Nogent-sur-Seine ;

VU l'arrêté du ministre de l'Écologie et du Développement Durable en date du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers et à la carte d'agrément ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2978/09 du 9 octobre 2009 portant reconnaissance de l'aptitude technique de M. Pascal DOLLAT, en qualité de garde-chasse particulier ;

VU l'arrêté préfectoral n° SGCD/SRH/PS/2025-246-0003 du 3 septembre 2025 relatif à l'affectation de M. Aurélien RUIZ sur le poste de secrétaire général de la sous-préfecture de Nogent-sur-Seine ;

VU l'arrêté préfectoral n° PCICP2025258-0001 du 15 septembre 2025 portant délégation de signature à Mme Nathalie BROYART, sous-préfète de Nogent-sur-Seine ;

VU la demande reçue le 15 juillet 2025, de M. Jean-Michel MILLET, président de la société de chasse, sur la commune de MÉRY-SUR-SEINE ;

VU la commission délivrée par M. Jean-Michel MILLET, président de la société de chasse sur la commune de MÉRY-SUR-SEINE, par laquelle il confie la surveillance de ses droits de chasse, à M. Pascal DOLLAT.

ARRÊTE

ARTICLE 1: L'agrément de M. DOLLAT Pascal, Gilles, Joseph, né le 21 mars 1962 à PRUNAY-BELLEVILLE (10) et demeurant au 14 Impasse des Chapelles – 10170 MÉRY-SUR-SEINE, est validé en qualité de GARDE-CHASSE PARTICULIER pour constater tous délit et contraventions, dans le domaine de la chasse, prévus au Code de l'environnement, portant préjudice aux droits de chasse de M. Jean-Michel MILLET, président de la société de chasse. Les territoires concernés sont situés sur la commune de MÉRY-SUR-SEINE.

.../...

ARTICLE 2 : La liste des droits de chasse ou territoires concernés est précisée dans la commission annexée au présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent agrément est délivré pour une durée de **CINQ ANS**.

ARTICLE 4 : Dans l'exercice de ses fonctions, M. Pascal DOLLAT doit être porteur en permanence du présent agrément ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

ARTICLE 5 : Le présent agrément ainsi que la carte de garde doivent être retournés sans délai à la Sous-Préfecture en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de la date de sa notification, d'un recours gracieux auprès du préfet ou d'un recours hiérarchique auprès de la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux.

ARTICLE 7 : Madame la sous-préfète de Nogent-sur-Seine, est chargée de l'application du présent arrêté qui sera adressé à :

- Mme la présidente du tribunal judiciaire de Troyes ;
- M. le commandant de la compagnie de gendarmerie de Nogent-sur-Seine ;
- M. le président de la fédération départementale des chasseurs de l'Aube ;
- M. le chef du service départemental de l'Office français de la biodiversité ;
- M. le Maire de la commune de MÉRY-SUR-SEINE ;
- M. Jean-Michel MILLET, président de la société de chasse, sur la commune de MÉRY-SUR-SEINE ;
- M. Pascal DOLLAT.

Pour la sous-préfète, et par délégation,
Le secrétaire général,



Aurélien RUIZ

**PRÉFET
DE L'AUBE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GARDES PARTICULIERS

COMMISSION

Date de mise
à jour

12/06/2024



Je soussigné (e),

NOM : Millet Prénoms : Jean Riche C

Date de naissance : 2 / 10 / 1958 Lieu de naissance : TROYES

Adresse : 2 me Delaix 20

10170 Méry s/ Seine

Téléphone : portable : 06 60 92 73 70

Adresse électronique : thomas.david.10 @ leposte.net

détenteur de droits en qualité de :

propriétaire

locataire

bailleur

autre préciser : chasse communale

sur les terrains désignés ci-après :

communal propriétaires ayant donné
droit de chasse près et bois

commissionné en qualité de : Président
de la Société de chasse

garde particulier

garde-chasse particulier

garde-pêche particulier

garde des bois et forêts particulier

garde du domaine public routier particulier

agent de développement

identité du garde particulier :

NOM : DOLLAJ Prénoms : Pascal Gilles Joseph
Date de naissance : 21 mars 1969 Lieu de naissance : PRUNAY-BELLEVILLE

pour assurer la surveillance de :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> ma (mes) propriété(s) | <input checked="" type="checkbox"/> mes droits de chasse |
| <input type="checkbox"/> mes droits de pêche | <input type="checkbox"/> la conservation de mes bois |
| <input type="checkbox"/> mes biens | |

et constater les infractions suivantes :

- commise en matière de chasse et prévues par le Code de l'environnement
 commises en matière de pêche en eau douce et prévues par le Code de l'environnement
 touchant à la propriété forestière et prévues par le Code forestier
 touchant au domaine routier et prévues par le Code de la voirie
 suivantes (préciser la nature exacte des infractions que le garde particulier sera amené à constater s'il ne peut constater toutes les infractions commises dans son secteur d'activité) :
-
.....
.....

Date : 05.07.2025

Signature du commettant :



PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DE LA DEMANDE

- Justificatif des droits de propriété ou droits d'usage surveillé par le garde (titre de propriété, bail, contrat, déclaration sur l'honneur)

* * * * *

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

la Sous-Préfecture de NOGENT-SUR-SEINE
5 avenue Casimir Périer
10400 NOGENT-SUR-SEINE
Téléphone : 03 25 39 82 19
Mail : sp-nogent-sur-seine@aube.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00